

Communiqué de presse

«Priorité à la prudence. Tu ne sais jamais ce qui va arriver!»

Lancement de la campagne pour davantage de sécurité pour les cyclistes

Berne, 1 avril 2014

Le non-respect du droit de priorité est la principale cause de collision avec des cyclistes. Les blessures qu'ils subissent sont souvent graves ou mortelles. C'est dans le but de réduire le nombre de ces accidents que Pro Vélo, l'ATE, le bpa, la Suva, le TCS, les polices cantonales et divers autres partenaires lancent une campagne de sécurité routière. Elle met l'accent sur la coexistence positive des divers usagers de la route.

En 2013, 790 cyclistes sur vélo classique et 144 autres sur VAE ont été grièvement blessés ou tués lors d'une collision, 17 cyclistes sur vélo classique et 4 autres sur VAE ont été tués. Un accident grave sur deux était la conséquence d'une collision, et dans la plupart des cas avec une voiture.

L'augmentation du trafic routier et la «course contre la montre» de tout un chacun au quotidien peuvent avoir des conséquences fatales sur la route. Ainsi, l'inobservation du droit de priorité est la cause la plus fréquente de collisions entre voitures et vélos. De tels accidents se produisent aux signaux «stop» ou «cédez le passage», mais aussi en obliquant à gauche avec de la circulation en sens inverse. Souvent, les collisions sont dues à un manque d'attention ou encore parce que le cycliste est difficilement visible du fait de son «petit format» par rapport aux autres véhicules. Les conséquences pour le cycliste sont trop souvent mortelles.

Coexistence plutôt qu'affrontement

Cela dit, les automobilistes ne sont pas seuls à porter le chapeau: la responsabilité de collisions avec cyclistes grièvement ou mortellement blessés se répartit d'une manière assez égale entre les automobilistes (46%) et les cyclistes (44%).¹ Se rejeter mutuellement la faute ne mène à rien. Il faut plutôt rechercher les moyens de parvenir à une coexistence positive des divers usagers de la route.

C'est justement ce à quoi vise la campagne «Priorité à la prudence. Tu ne sais jamais ce qui va arriver!» lancée hier. Elle entend sensibiliser cyclistes et conducteurs de véhicules à moteur aux règles de base pour réduire le risque de collision et ce, au moyen de spots TV, d'affiches et d'actions diverses des organisations partenaires. «Il s'agit avant tout», expliquent les promoteurs de la campagne «d'inciter tout le monde à respecter les règles de la circulation, à garder l'œil ouvert aussi quand on a la priorité, à anticiper et à être bien visible pour les autres usagers». Cette campagne est financée par le Fonds pour la sécurité routière.

Davantage d'informations sur cette campagne à l'adresse www.priorite-prudence.ch > Médias

Pour tous renseignements:

Caroline Beglinger, Co-directrice de l'ATE, tél. 031 328 58 00

Jean-François Steiert, Président de Pro Vélo Suisse, tél. 079 204 13 30

¹ bpa, rapport SINUS 2013: accidents de la circulation en 2012

Photos pour les médias à télécharger ; www.priorite-prudence.ch › Médias



Photo: Nicole Philipp